



Le travailleur social évalue le fonctionnement social dans une perspective de soutien et de rétablissement de la personne en réciprocité avec son environnement. L'objectif principal est d'aider à améliorer le bien-être de la clientèle. Le travail social se penche sur des problèmes d'ordre individuel et personnel, mais aussi sur des questions d'ordre social plus vastes telles que la pauvreté, le chômage, la dépression, le stress, l'anxiété et la violence conjugale. Le travailleur social favorisera et renforcera le pouvoir d'agir des personnes dans l'exercice de leurs droits. L'expertise du travailleur social et celle du médecin de famille sont complémentaires dans l'évaluation.

Les patients ayant un médecin traitant à la clinique médicale peuvent avoir accès au service d'une travailleuse sociale par l'entremise du CIUSSS Mauricie-Centre-du-Québec. Pour plus de renseignements, communiquez avec votre médecin traitant.